LE CHAUSS' TERROIR

Bulletin d'information de la commune de Chausseterre

N°5 – janvier 2010

édito

Chers lecteurs,

Pour ce 5ème numéro du Chauss'terroir nous avons décidé de consacrer notre édito à l'association des parents d'élèves.

Les enfants ont repris le chemin de l'école en laissant derrière eux le doux souvenir des grandes vacances.
C'est le mercredi 2 septembre que les écoles reprenaient le rythme endiablé d'une nouvelle année scolaire faite de joie, d'amitié mais aussi de quelques pleurs parfois.

Cette année, on a dit au revoir à **« Corentin, Lyncée, Adèle, Emeline, Coralie, Emilie et Jordan »**, ils sont partis apprendre de nouvelles choses au collège. Bonne continuation dans leurs études. 5 nouveaux bouts de chou ont pris, eux aussi, le chemin de l'école. Bienvenue à **« Raphaël, Théo, Sidoine, Baptiste et Louise »**. Pour l'année scolaire 2009-2010, on dénombre 61 enfants inscrits au RPI dont 23 élèves à Champoly, 15 à Chausseterre et 23 à Les Salles.

Voici tout d'abord, le calendrier des manifestations 2009-2010 :
En novembre et décembre, nous avons proposé une vente de calendriers sur les 3 communes, une tripe à la salle des Fêtes de « Les Salles », les enfants du RPI ont organisé un spectacle de Noël à la salle des Fêtes de Chausseterre aux rythmes des chansons et des danses européennes, et le Père Noël a fait le détour pour leur apporter des friandises et des cadeaux. Le ***14 mars 2010***, le Sou organise son traditionnel loto mais cette année il aura lieu le dimanche après-midi afin de profiter au mieux de la journée et le ***24 avril 2010*** : vente de brioches sur les 3 communes.

Le bureau : Ingrid Meunier (Présidente), Christine Charret (Vice-Présidente), Delphine Thévenet (Trésorière), Fabienne Goutey (Vice-Trésorière), Brigitte Affaire (Secrétaire), Laurence Gaillat (Vice-Secrétaire) et les parents tiennent à remercier chaleureusement les Mairies de Chausseterre, Champoly et Les Salles pour leur aide précieuse à l'égard des enfants et souhaitent à toute la population de Chausseterre une bonne et heureuse année 2010 ainsi qu'une bonne santé.

Brigitte AFFAIRE

Conseil municipal

Projet d'agrandissement du cimetière

M le Maire présente le projet définitif d'agrandissement du cimetière qui tient compte des observations apportées par le conseil municipal du 15 novembre.

L'estimation du coût total des travaux, fournie par M. PIGEON, varie selon le choix final du revêtement de la voie centrale : * 99 494, 10 € TTC pour la solution avec bicouche colorée
* 101 783,25 € TTC pour la solution de base : enrobé noir
* 113 228,97 € TTC pour la solution de base + résine colorée

L'aide de l'Etat sera sollicitée au titre de la Dotation Globale d'Equipement. Le Conseil Général n'intervient pas sur ces dossiers. Si aucune aide n'est accordée, le projet sera intégralement financé par un emprunt.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du projet. Après lancement de la procédure de consultation des entreprises, les travaux pourraient commencer mi-2010.

Projet d'aménagement de l'auberge

M. GIRIN a rencontré M. BERTIER sur le dossier d'aménagement de l'auberge. Diverses questions ont été abordées :
- disposition intérieure de la cuisine pour limiter des espaces de passages perdus
- couverture de la cuisine avec un toit plutôt qu'une terrasse
- nature de l'escalier extérieur
- poursuite de la réflexion sur la chaufferie (collective avec le presbytère ? choix de l'énergie ?...)

L'avancée du projet passe maintenant par un diagnostic thermique du bâtiment qui sera exigé par le Conseil Général.

Garderie / Contrat Enfance Jeunesse

Suite à sa rencontre avec Mme LONGERE de la CAF, M. le Maire informe les conseillers que, pour la mise en place d'un accueil périscolaire dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par la Communauté de Communes, la commune serait subventionnée à hauteur de 55 % par la CAF.
Il précise que l'accueil périscolaire concerne toutes les plages horaires où les enfants sont pris en charge en dehors des heures de classe (garderie du matin, cantine, garderie du soir). Cet accueil nécessite donc la participation financière de tous les parents d'élèves concernés.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour créer un accueil périscolaire inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse signé par la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2010.

SIVOM

M. le Maire informe le conseil de la décision du SIVOM des Bois Noirs de fixer les tarifs pour 2010 comme suit :

	EAU	ASSAINISSEMENT
Prime fixe	78,00 €	20,00 €
M³	0,83 €	0,45 €
Raccordement *(frais exceptionnels)*	1200,00 €	300,00 €

M. GIRIN demande au SIVOM des travaux sur la commune : remplacement d'une vanne au réservoir des Narces, installation d'un compteur en sortie de réservoir sur la conduite du Pialon remplacement de plusieurs ventouses sur le réseau.

Ordures ménagères :

M GIRIN informe le conseil de la décision contrainte de la Communauté de Communes d'augmenter la redevance "Ordures Ménagères" de 10 %. Cette augmentation est notamment motivée par la nécessité de provisionner l'indemnité due à la société URBASER, chargée de la construction du futur centre d'enfouissement technique du Roannais, dans le cadre d'une décision de justice qui a cassé le marché passé avec le SEEDR.

Logement de l'école

M. GIRIN annonce que M. MUZELET a quitté le logement de l'école le 5 décembre. Mme TREILLE, présente lors de l'état des lieux, précise que le logement est en bon état mais que quelques travaux de rafraîchissement devraient être réalisés avant d'y accueillir un prochain locataire.

Une annonce de la disponibilité du logement sera diffusée.

Achat de matériel

La commune a fait l'acquisition d'un aspirateur souffleur électrique et d'une rallonge fournis par "Cycloculture Nétrablaise" pour un montant de 201,66 €.

Plan de formation

M. le Maire explique que les collectivités ont l'obligation d'établir un plan de formation qui détermine le programme des actions de formations sur une ou plusieurs années.

Le Centre de Gestion de la Loire et le CNFPT ont élaboré un plan de formation, validé par le Comité Technique Paritaire, qui peut être utilisé et voté par les collectivités de moins de 50 agents.
Après lecture du document "Plan de formation : Mode d'emploi" fourni par le CDG 42, le conseil municipal choisit 6 axes de développement des compétences sur les 7 proposées.

Plan de vaccination

M le Maire a rassemblé les informations nouvelles sur l'organisation du plan de vaccination contre la grippe A (H1N1) :

- Pour être vaccinés, les habitants de Chausseterre n'ont pas d'autre choix que de se rendre au centre de vaccination auquel est rattachée leur commune.
- La quasi-totalité des mairies voisines du canton ont ou vont signer la convention avec la ville de Roanne qui a dû mettre en place deux centres de vaccination.
- Le montant de la participation de la commune s'élève à environ 90 €.

Par ailleurs M. GIRIN lit à l'assemblée un courrier de la préfecture qui prévoit la mise en place d'une équipe mobile pour procéder aux vaccinations sur le territoire de la commune et qui demande aux collectivités de lui transmettre une liste des personnes concernées et favorables à cette vaccination sur place.
Les conseillers se partagent la tâche de prendre contact avec ces personnes.

Recrutement d'un agent communal

Le conseil municipal est informé que M. GONIN quittera ses fonctions le 1er avril 2010 pour partir en retraite. Il est donc impératif de préparer le recrutement de son successeur. Plusieurs points sont alors abordés :

* Ses tâches seront définies selon les catégories suivantes :

- Entretien de la voirie et des espaces verts
- Entretien et suivi de fonctionnement des bâtiments communaux
- Ouvrages divers
- entretien et suivi du réseau d'eau potable
- Suivi et régie de recettes de la salle des fêtes
- Travail en équipe avec les employés communaux de La Tuilière et St Priest La Prugne

* *L'organisation de la passation de poste* entre M. GONIN et le nouvel agent communal est organisée : il conviendra de recruter le nouvel agent dès le mois de mars pour qu'il puisse exercer conjointement avec M Gonin qui pourra ainsi lui communiquer les bases des travaux courants à effectuer.

Six candidatures ont été étudiées par le conseil municipal samedi 23 janvier. A l'issue du vote, la candidature de Raphaël BUTIN a été retenue. Il devra donc démissionner du conseil municipal pour pouvoir être officiellement nommé.

Nous vous proposerons un portait du nouveau cantonnier au prochain numéro.

SDIS 42 (sapeur pompier)

Bilan des activités du service départemental d'incendie et de secours 2008 sur Chausseterre : 2 accidents, 1 accident lié à l'environnement, 1 incendie, 1 prévention des accidents, 1 secours à la personne ; soit un total de 6 interventions

Village après village

Ce trimestre, nous consacrons notre article au hameau de **Moussé**.

Aujourd'hui ce village compte 7 maisons, comprenant 18 habitants en résidences principales.

A Moussé, la scierie des Bois Noirs créée dans les années 1950 par Joseph PROST est toujours en activité, dirigée par son fils Jean-Pierre.

Dans les années 60, la famille PROST s'installe dans sa maison neuve et loue la maison familiale aux familles MOUSSE, DREVET, GAILLAT puis ROUX. Ces derniers en deviennent propriétaires dans les années 1980. La famille GAILLAT s'installe définitivement au village en construisant sa maison en 1976 et en créant son exploitation agricole.

La maison GARDETTE a été louée pendant de nombreuses années avant que la famille ne revienne vivre au village. Aujourd'hui en plus de la résidence principale, deux logements secondaires accueillent les enfants Gardette.

Une des plus anciennes familles du village est la famille PETIBOUT. Après Antoine, Jean, Roger, c'est Roland qui exploite la ferme familiale. Il y maintient aussi la traditionnelle fabrication du cidre. Roger se souvient, dès son plus jeune âge, avoir vu de nombreux attelages (vaches liées, tombereaux) se succéder du lever du soleil jusqu'à tard le soir pendant plusieurs semaines. Aujourd'hui cette spécialité a perdu de sa popularité mais reste très appréciée par les amateurs de jus de pommes.

Christophe a aussi fait le choix de s'installer au hameau.

Moussé a aussi été pendant de nombreuses années le lieu de garage de la « batteuse » acheté en copropriété par Jean PETIBOUT, Claudius GARDETTE, Pierre GONARD et Pierre MARTIGNON.

Nos anciens avaient déjà l'esprit CUMA !

Annick et Magali

NOCES D'OR AU BOURG

Monique Côte et Maurice Charret se sont mariés en Octobre 1959.

De cette union sont nés 3 enfants et 9 petits enfants.
Le 30 Octobre 2009, Monique et Maurice ont réunis leurs proches autour d'un repas pour fêter leurs 50 ans de mariage.

Nous souhaitons aux époux encore de longues années de bonheur ensemble.

BANQUET DES ANCIENS

Le dimanche 15 Novembre, invités par le CCAS et la municipalité, 35 convives se sont réunis à la salle des fêtes pour partager le traditionnel banquet de fin d'année.

Apres avoir dégusté l'excellent repas préparé par Françoise et Xavier (nos aubergistes) rires chansons et danses ont agrémenté cette belle journée.
Un colis a été porté à ceux qui n'ont pas pu venir ce jour là.

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Chausseterre vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2010.

Le mardi 10 novembre 2009, ses sont tenues les traditionnelles moules-frites à la salle des fêtes de Chausseterre. Vous avez été plus de 130 personnes à vous être déplacées en famille pour venir manger et danser avec nous sur des rythmes endiablés.

Merci encore à vous tous et n'oubliez pas : le 1er loto du comité des fêtes aura lieu le 31 janvier à 14h à la salle des fêtes de Chausseterre.

Une bonne après midi qui peut rapporter gros (comme le dit la publicité…) : Chèque cadeau (200 et 50 €), deux repas à l'auberge, soin esthétique… et plein d'autres lots.

UNE COMMEMORATION BIEN SUIVIE MALGRE LA FRAICHEUR

Comme chaque année une trentaine de personnes ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918.

Porte-drapeaux, anciens combattants, élus, habitants et enfants de la commune se sont retrouvés au monument aux morts pour rendre hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie notre liberté. Ce moment solennel a été suivi par le traditionnel vin d'honneur offert par la mairie.

Toute l'équipe de rédaction vous souhaite une très bonne et heureuse année 2010 !

Anne-Marie GRISSOLANGE
Annick TREILLE
Lorraine ROUX
Magali PETIBOUT
Christian DA SILVA

Absents de la photo
Roger BUTIN
Patrice PLACE
Catherine GEORGES

Associations et animations

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Comité des Fêtes :
31 janvier à partir de 14h : LOTO à la salle des Fêtes.

Conscrits en 0 : première réunion de préparation le 7 février à 11h, au bar-tabac de Monique et Maurice.

ASCLS (foot) :
13 février - CONCOURS DE BELOTE - Salle des Fêtes Les Salles
27 mars – REPAS DANSANT - Salle des Fêtes Les Salles

Club des anciens : 15 février - LOTO

Chasse : 6 mars – REPAS AUX PROPRIETAIRES

RPI : 14 mars - LOTO

NOUVEAUX HABITANTS

Bertrand DUPUY et
Nathalie FONTANIERE
Belleplace

Jérémy FAFOURNOUX
Moussé

Zoé DA SILVA
22 janvier

LES BEBES 2009

Rémy CHIAB
28 octobre

Loane GONIN
10 juin

Mémo citoyen

RAPPEL aux jeunes atteignant l'âge de 16 ans au cours de l'année :
Obligation de venir en mairie, **à 16 ans révolus**, munis d'une pièce d'identité afin d'être recensés pour la journée d'appel à la défense.

Des infos, des questions... à faire parvenir ?

Comment faire remonter des infos, des questions...

Contact : Christian DA SILVA le bourg 42430 CHAUSSETERRE au 06 87 75 13 36– christian.ds@free.fr
ou annemarieetyvan@orange.fr